

## Questions fréquentes

***Doit-on apporter l'ensemble des fournitures scolaire dès le premier jour de la rentrée (ainsi que les sacs de sport) ?***

Oui, il est préférable de les apporter par cartable, par enfant, déjà étiquetés pour faciliter le travail des institutrices.

***Le jour de la rentrée, à quel endroit déposer ses enfants ?***

Le jour de la rentrée vous devez tout d'abord emprunter en voiture le chemin qui longe le secrétariat et le bureau du directeur pour prendre ensuite le rond-point dépose-minute (appelé *drive*), déposer ensuite vos enfants à la grille d'entrée. Pour des raisons évidentes de sécurité, il est recommandé de sortir les enfants de la voiture lorsque vous vous trouvez près des grilles de la pâture en ayant pris soin de ne pas bloquer l'entrée du parking des professeurs (qui se trouve au bout du dépose-minute).

***Les parents peuvent-ils rester quelques instants pour assister à la rentrée de leurs enfants, le 1<sup>er</sup> jour ?***

Oui, exceptionnellement, le jour de la rentrée, les parents peuvent tout d'abord aller garer leurs voitures à l'extérieur de l'école puis venir quelques instants assister à la mise en rang par classe des élèves.

***Les parents peuvent-ils assister tous les jours à la prière du matin ?***

Oui, cela est même recommandé. Ils peuvent aussi assister aux offices et aux messes basses (chantées avec l'école le vendredi matin) tous les jours à 9 h.

***L'UNIFORME : Combien de vareuses doit-on acheter ?***

Il est recommandé d'en acheter 2 par enfant mais l'essentiel est que la vareuse soit impeccable, surtout le vendredi, jour de messe, où l'on demande de soigner particulièrement l'uniforme.

***Pour les filles : la jupe bleu marine peut-elle être une jupe-culotte ?*** Non.

***Le haut peut-il être un col roulé blanc ?***

Non. Une chemise blanche à col ou un polo blanc à col est nécessaire.

***Conseils :***

Regardez la boutique en ligne de *Mark et Spencer*.

Merci de bien marquer toutes les affaires (des gants au bonnet, en passant par la vareuse et le manteau).

***Les enfants peuvent-ils mettre des bottes les jours de pluie ?***

Oui, surtout dans la région... sauf le vendredi matin pour la messe. Mais il est possible de glisser les bottes dans un sac afin de les enfiler après la messe.

Les baskets ne sont admises que durant le cours de sport.

***Où déposer le courrier destiné à l'école ?***

Une boîte aux lettres se trouve à gauche de la porte du secrétariat (le long du dépose-minute).

***Nos enfants doivent-ils apporter une serviette de table pour la cantine ?***

Non pour le primaire. Le service sanitaire impose des serviettes en papier qui sont fournies par l'entreprise qui travaille avec l'école.

Pour la maternelle, de grandes serviettes sont fournies par l'école. Elles sont à laver le samedi, à la maison, pour la semaine qui suit.

***Où peut-on retrouver toutes informations concernant l'école (dates, règlement, photos...) ?***

Toutes les informations sont centralisées sur le site de l'école [www.ndfatima.org](http://www.ndfatima.org). Il est conseillé de le consulter régulièrement.

***Peut-on mensualiser le paiement des scolarités ?***

Oui. N'hésitez pas à vous tourner vers le directeur.

***Où notre enfant doit-il se présenter quand il sert la Messe ?***

En arrivant dès 8 h 30, il se rend à la sacristie en passant par la chapelle. Une soutanelle lui sera attribuée.

Merci de bien penser à bien marquer les vareuses pour éviter « Trafalgar » à la sacristie !

Par ailleurs, en début d'année lors d'une petite cérémonie, le camail et la croix seront remis aux nouveaux servants de messe, afin de marquer l'importance du service de Messe.

***Et si notre enfant ne sait pas servir la Messe ?***

Des répétitions sont prévues dans l'année, durant la semaine. Les enfants apprendront peu à peu en répétant et en observant les autres servants.

***Que faire en cas d'absence ?***

Prévenir le secrétariat et toujours excuser l'enfant par écrit pour les élèves du primaire et sur le carnet de correspondance pour les collégiens.

***Qu'est-ce que l'heure de garde ?***

À gauche, en entrant à la chapelle, vous remarquerez le cadran de la garde d'honneur du Sacré-Cœur. Nous proposons aux enfants de l'école (sans obligation) et aux adultes également de s'engager à une heure de présence au Sacré-Cœur, tout en faisant son devoir d'état, pour réparer nos péchés et ceux du monde.

***Et pour tout autre question, n'hésitez pas à nous contacter : [secretariat@ndfatima.org](mailto:secretariat@ndfatima.org)***